

Économie

Le programme Phare a permis un gain sur achats en Languedoc-Roussillon de 55,5 M€ entre 2012 et 2014

Publié le 16/04/15 - 16h20 - HOSPIMEDIA

Publié le 16/04/15 - 16h20 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

L'objectif de gains assigné au Languedoc-Roussillon par le programme performance hospitalière pour des achats responsables (Phare) de 32 millions d'euros (M€) pour la période 2012-2014 "*semblait ambitieux*", rappelle l'ARS dans un communiqué. Pourtant 55,5 M€ d'économies ont été réalisées en trois ans. Concrètement, la plupart des CH ont revu leur organisation des achats en désignant un responsable unique chargé de la réalisation et de l'animation d'un plan d'actions achat.

En 2014, vingt-trois établissements publics et Espic ont participé à la campagne de recensement des gains. La mutualisation régionale s'est structurée autour du Réseau d'acheteur hospitalier du Languedoc-Roussillon (Resah-LR) érigé en groupement de coopération sanitaire (GCS) qui fédère aujourd'hui 34 établissements et qui a ouvert ses statuts aux établissements de santé privés d'intérêt collectif (Espic) et aux établissements médico-sociaux. La mutualisation a été accentuée avec son ouverture aux centrales d'achat Uniha, Unicancer et l'Ugap, notamment sur des segments à enjeu national comme l'énergie.

Le programme Phare entre maintenant dans une seconde phase "*avec un objectif régional de 49 M€ de gains achats supplémentaires pour la période 2015-2017*", indique l'ARS. Des marges sont encore à capter en élargissant son périmètre à l'ensemble des établissements publics, Espic et médico-sociaux de la région. Le Resah-LR réfléchit à mutualiser de nouveaux segments : maintenance des ascenseurs, consommables et réactifs de laboratoire et dispositifs médicaux implantables en cardiologie interventionnelle.

Des plans d'actions achats (PAA), les plus gros établissements sont passés à une démarche institutionnalisée et pérennisée. La mise en œuvre de PAA devra être généralisée dans les établissements de taille moyenne. Quant aux plus petits et ceux du secteur médico-social, ils sont invités à rejoindre la démarche. "*La réflexion s'ouvre également à la logistique d'approvisionnement et à l'organisation des flux internes*", ajoute l'ARS. Enfin, l'optimisation du processus achat par la simplification de l'administration, la dématérialisation et l'optimisation du code des marchés devrait permettre de trouver de nouvelles pistes.

Aude Malaret

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2015 — HOSPIMEDIA

Réagissez

Votre commentaire sera visible par l'ensemble des abonnés et publié en tant que :
Bérengère CHEA

Publier le commentaire

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux